

FIGURE 71 : CARTE DE SYNTHÈSE
DU CONTEXTE PAYSAGER

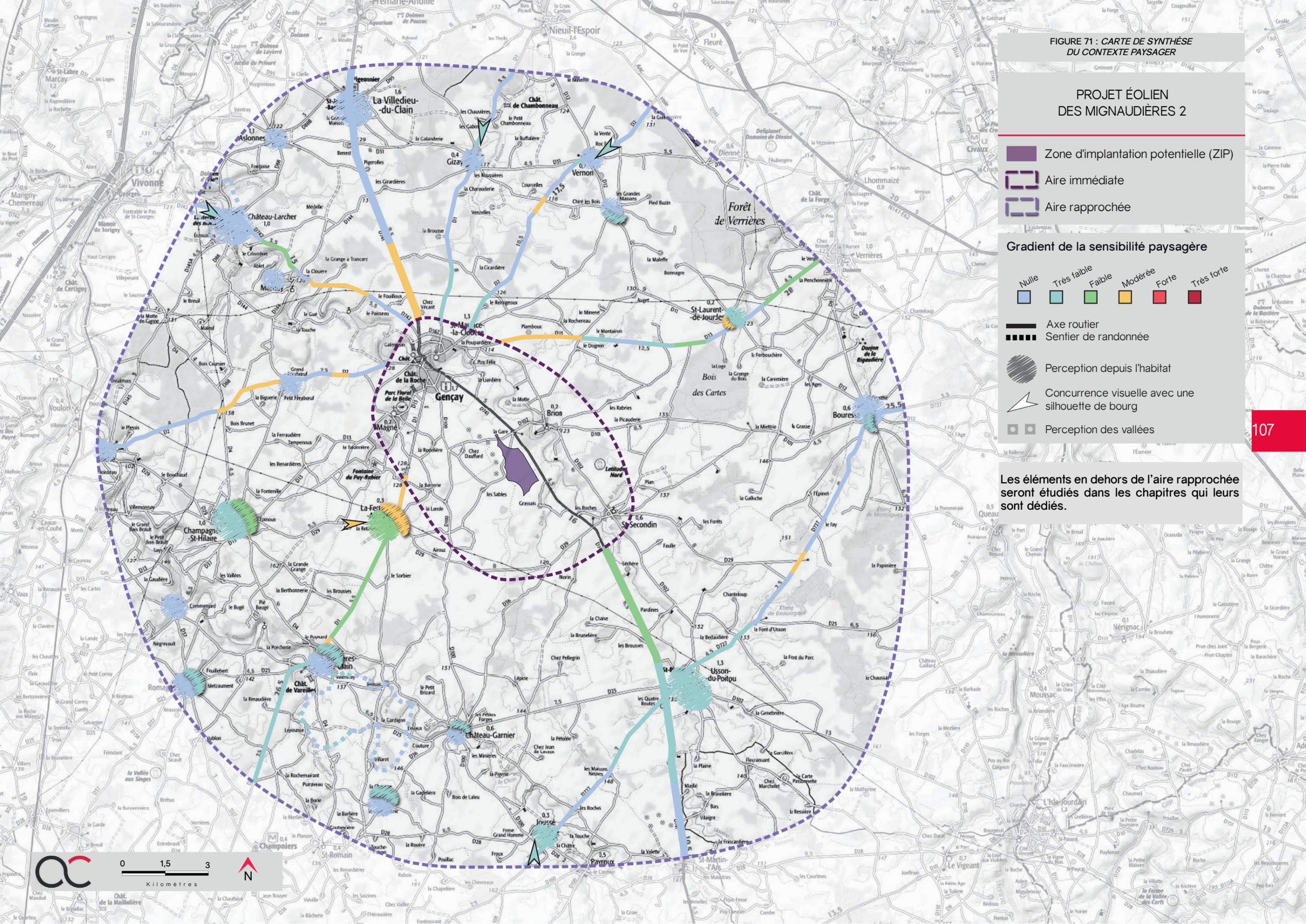
PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

Gradient de la sensibilité paysagère

- Nulla
 - Très faible
 - Faible
 - Moderée
 - Forte
 - Très forte
- Axe routier
 - Sentier de randonnée
 - Perception depuis l'habitat
 - Concurrence visuelle avec une silhouette de bourg
 - Perception des vallées

Les éléments en dehors de l'aire rapprochée
seront étudiés dans les chapitres qui leurs
sont dédiés.



2 . LE CONTEXTE ÉOLIEN

Ce chapitre a été abordé précédemment (aire d'étude éloignée) pour les trois aires d'études simultanément. La carte ci-contre rappelle les éléments de synthèse à prendre en compte au stade de l'aire d'étude rapprochée.



Photo 51 : Depuis la RD 741, le PE d'Usson est visible en arrière-plan des linéaires boisés à l'est



Photo 50 : PE d'Usson qui s'étend de part et d'autre de la RD 29



Photo 52 : Depuis la RD 29 les PE d'Usson, des Mignaudières et des Brandes sont perceptibles sur le même panorama

FIGURE 72 : CARTE DE SYNTHÈSE DES EFFETS CUMULÉS AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

PROJET ÉOLIEN
DES MIGNAUDIÈRES 2

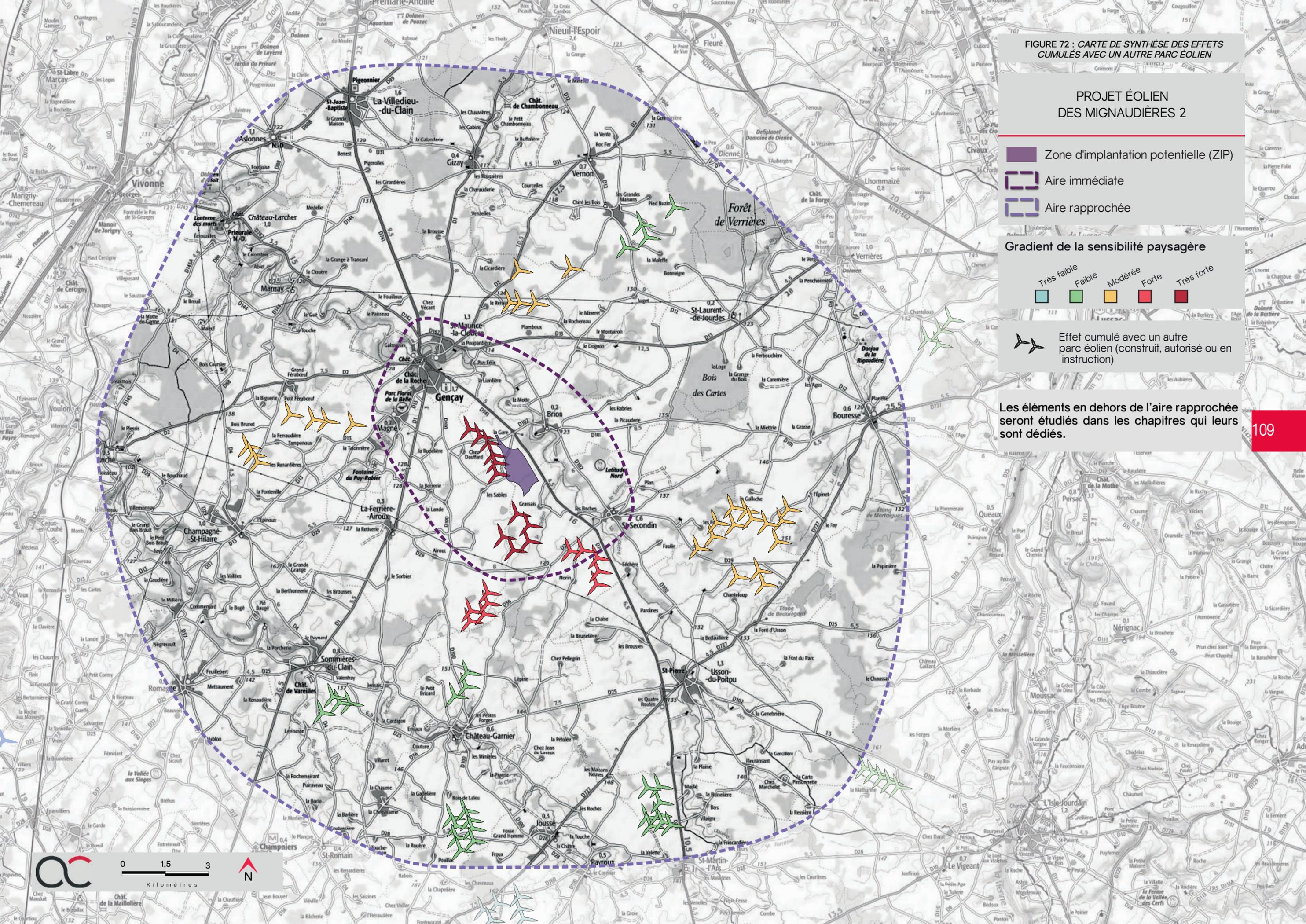
-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

Gradient de la sensibilité paysagère

-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

-  Effet cumulé avec un autre parc éolien (construit, autorisé ou en instruction)

Les éléments en dehors de l'aire rapprochée seront étudiés dans les chapitres qui leurs sont dédiés.



■ RAPPEL : QUALIFICATION DES VUES - STADE ÉTAT INITIAL

Au stade de l'état initial, ce rapport s'attache à décrire la typologie des vues et perceptions du paysage étudié et notamment l'estimation de la visibilité du projet via le volume d'implantation potentiel (VIP) tel que décrit précédemment.

PERCEPTION VERTICALE

VIP masqué	Le VIP n'est pas visible. Il peut être masqué par la trame bâtie, la végétation, le relief ou la concomitance de ces phénomènes.	
VIP visible entièrement	Il n'y a pas de masque notable entre le projet et l'observateur. Le VIP est visible dans son ensemble. À noter que la base du VIP peut être masquée mais on considérera que le VIP est visible entièrement si plus de 75% de la hauteur du VIP est visible.	
VIP visible de manière filtrée = VIP filtré	Un rideau de végétation, peu dense, s'interpose entre le projet et l'observateur. Le VIP se devine mais sa prégnance visuelle est atténuée.	
VIP visible de manière tronquée = VIP tronqué	Seule la partie haute du VIP est visible. Ce phénomène est rendu possible par des masques qui s'interposent entre le projet et l'observateur (bâtiments, trame urbaine, boisement dense...) mais dont la hauteur ne permet pas de masquer entièrement le VIP.	

PERCEPTION HORIZONTALE

Vue totale	Toute l'emprise horizontale du VIP est visible.
Vue partielle	Seule une partie de l'emprise horizontale du VIP est visible.

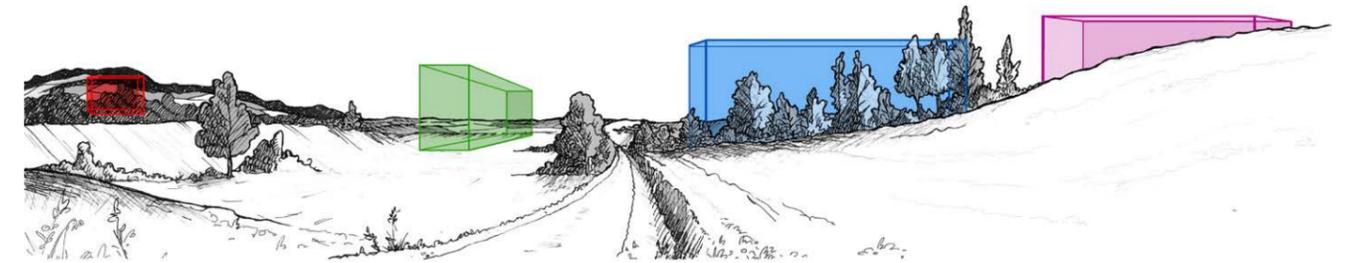


Figure 74 : Schéma de principe des différentes typologies de perception du VIP

3 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Aucun site inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial n'est présent au sein de l'aire d'étude rapprochée.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.2. LES SITES PROTÉGÉS

Au sein de l'aire d'étude rapprochée est présent un site protégé, situé à 4,4 km à l'ouest du projet. Il est décrit dans le tableau ci-dessous et cartographié puis analysé dans les pages suivantes.

■ PRÉSENTATION DES SITES PROTÉGÉS

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DE LA ZIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
LA FONTAINE DE PUYRABIER	MAGNÉ	Vienne (86)	Inscrit	4,2	Dans la vallée de la Belle, dans le hameau du Puy Rabier	Partiellement en ZVI	VIP partiellement masqué par le relief de la vallée, la trame bâtie ainsi que la végétation	Il n'y a pas de situation de covisibilité entre le VIP et le site

Figure 73 : Liste des sites de l'aire d'étude rapprochée

FIGURE 75 : CARTE DES SITES PROTÉGÉS

PROJET ÉOLIEN DES MIGNAUDIÈRES 2

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Site inscrit
-  Site classé

- Angle apparent**
-  0,1 - 0,5°
 -  0,5 - 1°
 -  1,0 - 5,0°
 -  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 250 m

Réalisation : Windpro 3.3

